MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

Liberté
Égalité
Fraternité

CERFA
N° 14734 * 04

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement via ce lien

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 11-09-2025

Dossier complet le : 11-09-2025

N° d'enregistrement : 005566/KK P

1 Intitulé du projet

Creation d'un forage d'exploitation d'eau, pour les besoins de la station de lavage de la SAS DRAZAH, represente par M. DUPONT Patrice et situe sur la commune de BOLBEC (76).

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination: DRAZAH

Raison sociale: SAS DRAZAH

N° SIRET: 41505077200029

Type de société (SA, SCI...): Societes

Représentant de la personne morale : ☐ Madame ☑ Monsieur

Nom: DUPONT

Prénom(s): PATRICE

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
27. Forages en profondeur, notamment les forages géothermiques, les forages pour l'approvisionnement en eau, à l'exception des forages pour étudier la stabilité des sols., 27A	

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

☑ Oui ☐ Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

☐ Oui ☑ Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

s'agit d'un forage en diametre 165mm, equipe d'un tubage de qualite alimentaire diametre 113/125mm, sur une profondeur estimative de 80 metres, avec une occultation par cuvelage et cimentation des 20 premiers metres, pour ne pas avoir de pollution sur la nappe principale. La cimentation sera effectue par injection d'un laitier de ciment, sur joint etanche a l'oregonite dans l'espace annulaire entre le tubage et le terrain naturel. De meme, une fois le forage termine, une dalle de protection betonne de 3m2, sera amenagee autour du forage, pour eloigner d'eventuelles eaux de surface du forage. La tete de l'ouvrage depassera de 50cm du sol finit. Si la ressource en eau est suffisamment importante pour les besoins de la station de lavage de M. DUPONT, une installation de pompage autonome electrique sera installee. Sinon le forage, sera rebouche selon les normes en vigueur (AFNOR NF X 10-999). Le forage sera implante a plus de 35 metres de toutes sources potentielles de pollution.

4.2 Objectifs du projet

M. DUPONT Patrice, gerant de la SAS DRAZAH, possede une station de lavage sur la commune de BOLBEC. La station de lavage possede 3 pistes et 2 portiques. Les besoins en eau, sont estimes a environ 3 600m3 par an. La realisation du forage viendra en complement des mesures d'economies d'eau, deja mise en place au sein de la station de lavage. M. DUPONT a mis en place au sein de la station de lavage, un recuperateur des eaux pluviales des batiments.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Le projet se decompose en deux phases : - la premiere : le creusement du forage, ainsi que la pose du tubage en diametre 125mm et cimentation des premiers metres. La cimentation conformement a l'article 7 de l'arretee ministeriel du 11 septembre 2003, sera effectue par l'injection d'un laitier de ciment sur joint etanche a l'oregonite, dans l'espace annulaire, entre le tubage et le terrain naturel, de maniere a occulter totalement le risque de contamination entre la nappe recherchee et des pollutions superficielles. - la deuxieme : l'installation d'une pompe immerge electrique au fond du forage, asservit par un ensemble reservoir a vessie, contacteur manometrique, afin de pouvoir commander la marche et l'arret de la pompe.

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Distribution autonome de l'eau du forage, pour les besoins de la station de lavage de la SAS DRAZAH, situe sur la commune de BOLBEC. La consommation annuelle est estime a environ 3 600m3.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

ⓘ La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- declaration au titre du code minier DUPLOS; - declaration au cas par cas, pour ouvrages de plus de 50 metres de profondeur; - dossier d'incidence 1.1.1.0 au titre de la loi sur l'eau, aupres de la DDTM, via l'interface Gun.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
dalle de beton de proprete pronfondeur de forage volume horaire maximum volume annuel maximum	(3, m2) (80, metres) (5, m3) (3600, m3)

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : 798 Voie : Avenue du Marechal Joffre

Lieu-dit :

Localité : 798 Avenue du Marechal Joffre 76210 Bolbec

Code postal : 76210 BP : Cedex :

Coordonées géographiques[1]

Long. : 0.48923 ° ' " Lat. : 49.56994 ° ' "

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Point de d'arrivée : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

Le projet est soumis au PLU (plan local d'urbanisme) et en ZA (zone agricole).

ⓘ Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

☐ Oui ☑ Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

☐ Oui ☐ Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

ⓘ Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	☐	☑	A environ 1.34kms de la Znieff I : LA CAVITE DU BOIS DE LA FRESNAY. A environ 1,10kms de la Znieff II : LE BOISEMENT DE LA VALLEE DU COMMERCE. Il n'y aura aucune incidence sur les Znieff.
En zone de montagne ?	☐	☑	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☑	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☑	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	☐	☑	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☑	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	☐	☑	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☑	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	☐	☑	
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☐	☑	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☑	
Dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☑	Le projet de forage, n'est pas situe dans la zone de repartition des eaux (ZRE), de l'albien neocomien.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	☐	☑	
Dans un site inscrit ?	☐	☑	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	☐	☑	Le secteur de la Natura 2000, le plus proche est distant de plus de 9.30kms : ESTUAIRE DE LA SEINE, code FR2300121.
D'un site classé ?	☐	☑	

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	☑	☐	Le prelevement d'eau est prevu dans la masse d'eau souterraine : CRAIE ALTERRE DE LA POINTE DE CAUX, code FRHG219.
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☑	Rabattement local temporaire et tres limite de la surface piezometrique. Le BEQESO et le BEQESU, du projet ne doit en aucun cas exceder les 10%. Vu la faiblesse des prelevements envisages (3 600m3/an), le BEQESO et le BEQESU, de ce forage sera tres largement en dessous des 10%. Les consommations d'eau, seront les memes que celle qui sont realises sur le reseau d'eau potable. Un
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☑	
	Est-il déficitaire en matériaux ?	☐	☑	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☑	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	☐	☑	Sans objet.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☑	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	☐	☑	Le projet de forage n'est pas situe dans une zone Natura 2000. La premier zone Natura 2000, est situe a environ 9,30kms : ESTUAIRE DE LA SEINE (FR2300121). La second zone : MARAIS VERNIER, RISLE MARITIME (FR2300122) se situe a environ 9.50kms. La derniere zone : ESTUAIRE ET MARAIS DE LA BASSE SEINE (FR2310044) se situe a environ 10,20kms. Le projet n'aura aucun impact sur ces sites Natura 2000.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☑	☐	Une dalle de beton de proprete de 3m2 avec systeme de fermeture cadenasse.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☑	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☐	☑	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☐	☑	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☑	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	☑	☐	Des deplacements seront realises sur le lieu de realisation de l'ouvrage, seulement lors de l'arrivee de l'ensemble routier (camion + foreuse), mais aussi lors de son enlevement.
	Est-il source de bruit ?	☐	☑	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐	☑	Les travaux de forage ne genereront pas de nuisances sonores durables (fonctionnement d'un compresseur).
	Engendre-t-il des odeurs ?	☐	☑	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	☑	
	Engendre-t-il des vibrations ?	☐	☑	
	Est-il concerné par des vibrations ?	☐	☑	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	☐	☑	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐	☑	
Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	☐	☑	
	Engendre-t-il des rejets liquides ?	☐	☑	
	Si oui, dans quel milieu ?	☐	☐	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	☐	☑	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☐	☑	
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☑	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	☐	☑	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

☐ Oui ☑ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

☐ Oui ☑ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Le projet de forage, n'aura aucun impact sur l'environnement.

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Les travaux de realisation de l'ouvrage, seront d'une duree de 2 jours. Une fois le forage terminee, il sera equipe : - d'une margelle betonnee de 3m2; - d'un couvercle en beton, avec un systeme de fermeture cadenasse; - realisation d'une tete de forage de 0.5mm au dessus du terrain naturel. Si le forage n'est pas fructueux, il sera rebouche selon les normes en vigueur (AFNOR NF X 10-999). Le petitionnaire desire realiser un forage, pour les raisons suivantes : - le futur prelevement constitue un nouveau prelevement; - seul le captage des eaux souterraines (forage), permet d'obtenir une eau en quantite et de qualite suffisante; - l'utilisation de l'eau du reseau publique, n'est pas privilegiee, pour des raisons economiques. La realisation du forage viendra en complement des mesures d'economies d'eau, deja mise en place au sein de la station de lavage. M. DUPONT, gerant de la SAS DRAZAH, a mis en place un systeme de recuperation des eaux pluviales.

7 Auto-évaluation (facultatif)

ⓘ Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Je pense, que ce projet doit etre dispense d'une evaluation environnementale, car ce projet est neutre, ou aucun impact sur la faune et la flore sera constate, ainsi que sur les ouvrages voisins. De plus, d'un point de vue quantitatif, aucun risque ne sera constate du fait qu'il n'y aura pas de surexploitation de la nappe, car les memes quantites, sont deja prelevee sur le reseau d'eau public. Des systemes de mesures d'economies d'eau ont ete mise en place sur l'exploitation, avant de vouloir realiser le projet de realisation d'un forage d'eau.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - **non publié**.	☐
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	☐
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	☐
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	☐
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a),10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	☐
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	☐
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	☐

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou petitionaire

ⓘ Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

	Objet	
1		☐
2		☐
3		☐
4		☐
5		☐

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables ☑

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus ☑

Nom DUPONT

Prénom PATRICE

Qualité du signataire GERANT DE LA SAS DRAZAH

À VERSON

Fait le 11-09-2025

Signature du (des) demandeur(s)